



Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ)

Communiqué de presse commun

Bienne / La Neuveville, le 27 février 2014

La section Institutions du CJB et la DBAJ se rencontrent pour la première fois

La section Institutions du Conseil du Jura bernois (CJB) et la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ, organe regroupant des représentants des conseils municipaux de Bienne et d'Evilard et du CAF) ont siégé en séance commune à Sonceboz, le 24 février 2014. Le CJB et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) avaient souhaité cette rencontre lors de leur dernière séance plénière commune. L'objectif était d'évoquer la poursuite des relations entre Bienne et le Jura bernois après la votation du 24 novembre 2013 sur l'avenir institutionnel du Jura bernois. Il s'agissait de la première rencontre formelle de ces deux délégations, présidées par M. Walter von Kaenel (CJB) et M. Philippe Garbani (DBAJ).

En ouverture de séance, M. von Kaenel a indiqué que, le résultat de la votation sur l'avenir institutionnel étant connu et le Jura bernois ayant marqué son attachement au canton de Berne, les contacts avec Bienne seraient d'autant plus réguliers à l'avenir.

Le projet de conférence régionale Biel/Bienne-Jura bernois-Seeland et ses variantes possibles ont formé le cœur des discussions. La position biennoise a été expliquée par le maire de Bienne, M. Erich Fehr, qui a rappelé que la conférence régionale offre des garanties pour le financement des traductions et le droit de vote séparé qui n'existeraient pas forcément dans un modèle avec de multiples syndicats. De leur côté, les représentants du CJB ont souligné la nécessité de prendre le temps de développer des modèles adaptés à la région et tenant compte des spécificités liées au statut particulier du Jura bernois.

Les deux délégations ont aussi évoqué le projet de statu quo+. La DBAJ s'est réjouie de récentes déclarations du CJB qui, dans sa majorité, souhaite que le projet aboutisse à des améliorations substantielles pour la population du Jura bernois, avec des effets positifs également pour la population francophone de la région biennoise et du reste du canton. La section Institutions et la DBAJ seront attentives à ce que les autorités cantonales aillent à l'essentiel en vue du rapport final qui doit être remis à la fin 2014.

La thématique du vote communaliste a également fait l'objet d'un bref échange de vues, au cours duquel la DBAJ a réaffirmé sa position de neutralité active, déjà respectée pendant toute la campagne précédant la votation du 24 novembre 2013. La question du vote communaliste est une problématique interne au Jura bernois, dans laquelle les Biennois ne veulent pas interférer. Le président de la section Institutions s'est réjoui de ce rappel de la position biennoise.

Au terme de cette séance, les deux délégations ont souligné le bon esprit des discussions et la nécessité de maintenir ce type de dialogue. Elles ont donc convenu de se rencontrer à nouveau.

Personnes de contact :

- Ville de Bienne : Erich Fehr, maire de Bienne, 032 326 11 01 (de 13h30 à 14h30)
- CJB : Fabian Greub, secrétaire général, 032 493 70 73.
- CAF : Philippe Garbani, président du CAF et de la DBAJ, 078 897 57 36.